

Courlis corlieu, *Numenius phaeopus* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, famille) : Charadriiformes, Scolopacidés

Description de l'espèce

Le Courlis corlieu se classe parmi les limicoles de grande taille. Comme tous les courlis, il a un long bec arqué, et la coloration générale de son plumage apparaît gris brun, tacheté et rayé de brun foncé. Le dessus de la tête brun noir, séparé par une nette raie médiane contraste fortement avec le sourcil clair. Ces derniers éléments diagnostiques caractérisent l'espèce. Le ventre est blanc mettant en évidence les pattes gris bleu.

En vol, on distingue aisément le bas du dos et le croupion blancs interrompus par la queue brun roussâtre barrée de brun sombre. Les rémyges sont brun noir barrées et tachetées de blanc, surtout sur les secondaires.

Aucun dimorphisme apparent ne permet de différencier les sexes.

Le jeune paraît plus sombre dessus avec des taches roussâtre, mais l'identification semble délicate à distance.

La mue de l'adulte intervient entre juillet et janvier, la mue partielle de février à mai. Chez le jeune, une mue partielle se déroule d'août à février [bg25].

En période internuptiale, le Courlis corlieu, peu discret, s'exprime principalement en vol par des cris de contact audibles de loin. La manifestation vocale la plus connue se traduit par un hennissement sifflé de plusieurs sons émis sur un ton constant. Sur les lieux de reproduction, le limicole égrène des sifflements purs, étirés, suivis d'un long trille roulé qu'il répète plusieurs fois (JCR, CD n2/pl.53).

Longueur totale du corps : 40 à 42 cm (dont 7 à 10 cm de bec). Poids : 268 g à 550 g pour les mâles et 343 à 620 g pour les femelles.

Difficultés d'identification (similitudes)

Malgré la silhouette et l'aspect général du plumage presque identiques, le Courlis cendré (*Numenius arquata*) se distingue du Courlis corlieu par sa taille nettement plus imposante, son bec plus long et plus arqué. La tête assez uniformément colorée ne présente pas de bandes latérales noires comme chez le Courlis corlieu. En vol, les battements d'ailes sont moins rapides.

Répartition géographique

Le Courlis corlieu est une espèce holarctique qui se reproduit dans les zones boréales subarctiques et plus localement dans les steppes d'Asie. On distingue quatre sous-espèces : *hudsonicus* qui occupe l'Alaska et le Canada, *variegatus*, présente au nord-est de la Sibérie, *alboaxillaris* qui niche dans les steppes du nord de la Caspienne et enfin *phaeopus* dont l'aire de distribution s'étend de la Scandinavie à l'ouest de la Sibérie. Cette forme se reproduit également en Islande et en faible nombre dans le nord des Iles Britanniques, ainsi que sur les îles Féroé [bg13].

Migrateur au long cours, le Courlis corlieu fréquente une vaste aire d'hivernage qui couvre les Etats-Unis, l'Amérique du Sud, l'Afrique, la presqu'île arabique, l'Inde, l'Asie du sud-est, l'Australie et la Nouvelle-Zélande [bg13]. Les oiseaux de la population européenne qui hivernent en Afrique de l'Ouest se rassemblent au cours du transit printanier sur plusieurs zones de halte migratoire dont les plus importantes sont situées aux Pays-Bas, en France et en Hongrie.

En France, le Marais Poitevin (Vendée et Charente-Maritime) et le Marais d'Olonne (Vendée) constituent les principaux sites d'accueil [1] suivis du Bassin d'Arcachon, du Marais de Rochefort et de la Baie de Bourgneuf (Vendée, Loire-Atlantique). Ailleurs, les stationnements toujours très faibles, se répartissent de la Bretagne à la Baie de Somme [bg19]. Les passages restent faibles en Corse et dans le Midi. Le Courlis corlieu est observé en France essentiellement au cours des périodes de migration. L'hivernage de l'espèce reste marginal et concerne chaque année quelques dizaines d'oiseaux distribués sur la façade Manche-Atlantique en particulier, en Bretagne, Normandie, moins régulièrement en Charente-Maritime [bg53]. Exceptionnellement, les effectifs peuvent être plus importants (Maximum 200 individus en 1995 et 1997 [bg41-non publié]).

Biologie

Ecologie

Le Courlis corlieu niche principalement dans les grandes tourbières de la taïga et de la toundra. Les landes humides, mais également les landes mésophiles sont également occupées.

En France, l'espèce fréquente en migration pré-nuptiale essentiellement les prairies naturelles méso-hygrophiles arrière-littorales en cours d'exondation ou exondées, à végétation courte. A la fin de la période migratoire (fin mai), les prairies à strate herbacée élevée (15-25 cm) sont également fréquentées compte tenu de la raréfaction des herbages à végétation courte en raison de la pousse printanière [5].

A l'automne, mais également au printemps de manière marginale le Corlieu exploite des milieux différents. Les vasières intertidales, les estrans rocheux, ainsi que les plages de sable des côtes maritimes constituent ses habitats préférentiels.

Comportement

En période de migration prénuptiale, le Courlis corlieu s'alimente durant la journée dans les prairies et les cultures, toujours en groupe, comptant de dix à plusieurs centaines d'oiseaux exploitant méthodiquement chaque parcelle favorable, parfois en compagnie du Combattant varié ou de la Barge rousse. Le soir, les oiseaux se rassemblent en dortoirs importants sur des vasières maritimes ou dans d'anciens marais salants où les conditions de sécurité sont assurées [2 ; 6]. A l'automne, la migration est plus discrète, l'espèce se disperse le long des côtes, isolée ou en groupes modestes atteignant rarement 20 à 30 individus, mais parfois plusieurs centaines.

La migration printanière se déroule de fin mars à fin mai, avec un passage concentré du 15 avril au 10 mai. Le pic se situe habituellement dans les derniers jours d'avril, moins fréquemment début mai [4 ; bg19]. La migration postnuptiale débute mi-juillet, bat son plein à la fin de ce même mois et se poursuit jusqu'en septembre ; puis le passage devient très diffus en octobre et novembre, voire jusqu'au début décembre.

Reproduction et dynamique de population

Arrivés sur les sites de nidification, les couples semblent déjà formés. Le mâle contrôle un territoire en émettant son chant nuptial en vol. Le nid construit par la femelle est placé sur un sol sec habituellement dans des zones découvertes (landes basses). Celui-ci est garni d'une litière assez rudimentaire composée d'herbes sèches, de brindilles, de lichens ou de débris de bois.

La ponte de quatre œufs en moyenne (extrêmes deux à cinq) est déposée de la première quinzaine de mai au début de juin pour les nicheurs les plus nordiques.

Assurée par les deux adultes, l'incubation dure 27-28 jours. Les poussins restent à proximité du nid les premiers jours, puis quittent définitivement le site où chacun des parents prend en charge une partie d'entre eux pour les conduire sur des zones d'alimentation [bg25].

A cinq ou six semaines, les jeunes prennent leur envol. A ce stade, les adultes quittent les lieux et commencent leur migration.

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 16 ans [bg60].

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Courlis corlieu varie fortement selon les habitats fréquentés au cours d'un cycle annuel. En migration prénuptiale, les vers de terre, les insectes et leurs larves, capturés à vue ou par sondage superficiel composent l'essentiel du menu. Des araignées, des myriapodes et des gastéropodes complètent le régime. En automne, sur les côtes maritimes, l'espèce se nourrit en priorité de mollusques, de vers et de petits crustacés, surtout des petits crabes. Sur les sites de nidification, s'ajoute aux invertébrés, la consommation de végétaux, représentés principalement par des baies de camarine, d'airelles, de canneberge et de raisin d'ours. Cette ressource importante peut atteindre localement plus de 50% du régime alimentaire [bg7]. A l'occasion, des feuilles de ronces ou des petits lézards peuvent être consommés.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 11.2 et 13.2)

1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (Cor. 14)

1150* - Lagunes côtières (Cor. 21)

1210 - Végétation annuelle des laisses de mer (Cor. 17.2)

1410 - Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*) (Cor. 15.5)

Statut juridique de l'espèce

Espèce dont la chasse est autorisée en France, inscrite à l'Annexe II/2 de la Directive Oiseaux, à l'Annexe III de la Convention de Berne, à l'Annexe II de la Convention de Bonn et listée en catégorie C1 de l'AEWA (populations nord Europe/ouest Afrique).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Au cours des étapes migratoires, la quasi-totalité des dortoirs connus de courlis corlieux se situent dans des espaces protégés de type réserve naturelle ou réserve de chasse. Les principaux sites protégés qui accueillent l'espèce sont les marais d'Olonne, les baies de l'Aiguillon, de Bourgneuf, de St Michel et de la Somme. En revanche, l'espèce ne dispose pas de zones d'alimentation protégées.

Les sites traditionnels des prairies humides du Centre-ouest sont en majorité désignés en ZPS (Marais poitevin, Marais de Rochefort, Marais breton, Marais de Brouage, Estuaire de la Loire, Estuaire de la Charente).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation du Courlis corlieu est favorable en Europe. Les estimations les plus récentes montrent que la population nicheuse européenne, Russie incluse, compte entre 160 000 et 360 000 couples [bg2].

La majorité des pays affiche des effectifs stables ou en progression, excepté la Finlande et la Suède, où un léger déclin a été récemment remarqué. Plusieurs auteurs suggèrent une nette augmentation de la population européenne à partir des années 1960, notamment en Estonie, en Finlande et dans les Iles Britanniques. Les effectifs les plus importants se concentrent en Islande (100 000 à 200 000 couples), en Finlande (30 000 à 50 000 couples) en Norvège (10 000 à 20 000 couples), en Suède (9 000 à 10 000 couples) et en Russie (6 000 à 20 000 couples). Les autres pays (Biélorussie, Lettonie, Estonie et Iles britanniques) hébergent des populations de moins de 1 000 couples, sauf les Iles Féroé avec 2 000 à 2 500 couples [bg2].

En France, le Marais Poitevin représentait jusqu'à la fin des années 1980 l'un des principaux sites de halte migratoire d'Europe occidentale avec un effectif estimé à au moins 100 000 oiseaux transitant par le sud de la Vendée au cours du printemps [2]. Les dénombrements réalisés dans les dortoirs de la Baie de l'Aiguillon donnaient à cette période des effectifs atteignant jusqu'à 17 000 individus en 1983. Malgré des fluctuations pouvant être importantes (par exemple : 5 100 individus en 1985 et 11 400 en 1986), l'espèce y subit une forte réduction de ses effectifs en halte migratoire à partir de la fin des années 1990. Les derniers comptages effectués en Baie de l'Aiguillon mettent en évidence l'importance de la chute d'effectifs, avec un maximum de 1 370 oiseaux en 1999, 2 300 en 2000 et seulement 330 en 2002 [4]. Dans la même période, le premier site d'importance nationale et internationale, la réserve ONCFS de Chanteloup située dans les marais d'Olonne, ne semble pas avoir connu de diminution significative et accueille un effectif oscillant entre 3 000 et 9 000 oiseaux [7]. Notons aussi que de plus en plus de courlis corlieux sont observés dans le bocage vendéen de manière disséminée. Les tendances d'évolution sur les autres sites majeurs ne sont pas connues, excepté dans les marais de Rochefort où l'effectif estimé à 1 500 oiseaux au début des années 1990 paraît atteindre seulement 500 oiseaux actuellement.

Menaces potentielles

La disparition des prairies humides au profit des cultures céréalières intensives et les modifications de la gestion hydraulique des marais atlantiques constituent les principales menaces pour l'espèce en France.

Dans le Marais Poitevin, site historique majeur, la disparition depuis 1970 de 25 000 à 30 000 hectares de prairies, correspondant à une perte de plus de 50% de milieux favorables, est une des causes essentielles de la chute importante des effectifs de courlis corlieux en halte migratoire [2 ; 4]. La gestion hydraulique actuelle vise à évacuer systématiquement les eaux de pluies hivernales, et ne permet pas le maintien de surfaces d'eau libre sur les prairies. Les systèmes d'exploitation basés sur l'élevage extensif manquent de soutien et tendent à disparaître au profit de systèmes plus intensif basés sur la grande culture.

Les modifications des modes pastoraux suivis conjointement de pratiques de gestion hydrauliques inadaptées, limitent les potentialités d'accueil des marais atlantiques.

Les stationnements postnuptiaux de courlis corlieux sont directement affectés par l'extension des cultures marines (aquaculture, ostréiculture...). Le développement accru des activités de pêche à pied et l'augmentation continue de la fréquentation touristique estivale, balnéaire et nautique sur le littoral constituent également des menaces à prendre en compte (dérangements, installation d'infrastructures touristiques...).

Pratiquée en fin d'été, la chasse représente un facteur aggravant par les dérangements qu'elle occasionne.

Propositions de gestion

L'application de mesures agri-environnementales à partir de 1990 a permis de conserver de vastes surfaces de prairies naturelles et surtout de freiner la politique de drainage et de mise en cultures des zones humides [5]. Cependant, les cahiers des charges, en préconisant peu de gestion hydraulique, ne donnent pas les résultats escomptés [3]. Il conviendrait d'accompagner les mesures de protection des prairies naturelles par des spécifications de maintien des niveaux d'eau élevés, particulièrement lors de la période de migration de printemps, entre février et mai.

Le renouvellement des programmes agri-environnementaux, avec pour garantie des aides substantielles et pérennes aux éleveurs, est l'action principale et impérative à conduire en vue de maintenir, voire de restaurer les systèmes pastoraux extensifs des marais atlantiques. Les cahiers des charges doivent préciser le maintien des niveaux d'eau dès les premiers niveaux d'engagement. Outre les aides agri-environnementales, un travail de fond sur les systèmes d'exploitation, les filières et la valorisation des produits doit être conduit.

Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), en cours d'élaboration, doivent prendre en compte les zones humides et définir des niveaux d'eau hivernaux, printaniers et estivaux en marais répondant à la multifonctionnalité de ces espaces.

En dépit certainement de plusieurs facteurs inconnus responsables de la sous fréquentation alarmante du Marais Poitevin par le Courlis corlieu, il conviendrait dans un premier temps de redéfinir judicieusement des modalités de gestion pastorale et hydraulique sur ce site prioritaire.

Sur les zones de stationnement postnuptiaux, les activités susceptibles de provoquer des dérangements importants (pêche, sports nautiques, chasse...) devraient être limitées en période de migration.

Etudes et recherches à développer

Compte tenu de l'imprécision des effectif de Courlis corlieu qui transitent par notre pays, il conviendrait d'effectuer des recensements annuels précis afin de mieux connaître les effectifs réels et d'expertiser les types d'habitats fréquentés en migration pré-nuptiale sur tous les sites de la façade atlantique, pour tenter d'élucider les causes du déclin observé [4].

Des recherches concertées au niveau européen et africain doivent être menées dans le but de réactualiser et de préciser les connaissances sur les effectifs, ainsi que sur les sites d'hivernage et de nidification fréquentés par l'espèce.

Bibliographie

1. BLANCHON, J.J. & DUBOIS, P.J. (1989).- *Importance des zones humides. Baie de l'Aiguillon et marais communaux pour l'avifaune*. Rapport LPO, DIREN Pays-de-la-Loire, Rochefort. 259 p.
2. BLANCHON, J.J., DUBOIS, P.J. & METAIS, M. (1984).- La migration pré-nuptiale de trois espèces de limicoles dans le Marais Poitevin (Sud Vendée). *Alauda* **52**(3): 204-220.
3. CAUPENNE, M. (1997).- *Suivi expérimental de l'OGAF "Nord des Iles" 1992-1996. Avifaune*. Rapport LPO, DIREN Pays-de-la-Loire, Rochefort. 22 p.
4. GUERET, J.P. & JOYEUX, E. (2003).- *Migration pré-nuptiale du Courlis corlieu *Numenius phaeopus* en Marais Poitevin. Printemps 2002*. Rapport LPO/ONCFS. 12 p.
5. SALAMOLARD, M. & CAUPENNE, M. (1993).- *Suivi expérimental de l'OGAF "Nord des Iles" : avifaune. Etat initial*. Rapport LPO, DIREN Pays-de-la-Loire, Rochefort. 33 p.
6. TROLLIET, B. (1985).- Le stationnement pré-nuptial du Courlis corlieu (*N. ph. phaeopus*) en Vendée. *Wader Study Group Bulletin* **15**: 15-16.
7. TROLLIET, B. (2003).- *How many Whimbrels (*Numenius phaeopus*) in the East Atlantic Flyway ?* Non publié.